

Note aux parents

Madame, Monsieur,

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus COVID 19 s'améliore, ce qui conduit le gouvernement à annoncer l'accueil obligatoire de vos enfants dans les écoles à partir du 22 juin.

La municipalité et le corps enseignant mettent tout en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions dans le respect du protocole sanitaire paru ce mercredi 17 juin.

Ce protocole se résume en 6 points principaux :

- **Pour l'élémentaire** : la distanciation sociale de 1 m doit être respectée dans les espaces clos entre l'enseignant et les élèves et/ou entre les élèves assis côte à côte ou face à face,
Pour la maternelle : aucune règle de distanciation ne s'impose entre les élèves d'une même classe mais maintenue entre les élèves de groupes différents
- Lavage des mains des enfants et des adultes plusieurs fois par jour,
- Port du masque pour l'adulte dans les situations où la distanciation sociale ne serait pas garantie,
- Ventilation des espaces clos de 15 mn plusieurs fois par jour,
- Nettoyage et désinfection des sols et surface au minimum 1 fois par jour.
- Responsabilité de parents : chez l'enfant, en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes du COVID19, l'enfant ne sera pas accepté à l'école. En cas d'apparition en journée, **le représentant légal de l'enfant devra immédiatement venir le chercher.**

En conséquence, l'organisation du temps périscolaire se définit comme suit :

Restauration et pause méridienne :

- Plusieurs temps de restauration seront organisés sur la pause méridienne. Il se peut que votre enfant ne mange pas en même temps que ses amis (es).
- Le lavage des mains avant et après le repas sera de rigueur.
- Un repas chaud sera servi.

Les enfants sont pris en charge par les animateurs et par le personnel communal. Sur le temps de la pause méridienne, l'équipe d'encadrants qui accompagnent et surveillent les enfants a été renforcée depuis le 11 mai.

Récréations :

Les bouteilles d'eau ou gourdes sont interdites sur ce temps pour éviter l'échange de matériel entre les enfants. Cependant, les enfants pourront les utiliser en fin de classe.

Les jeux personnels sont interdits conformément au règlement intérieur de l'école. L'utilisation des jeux collectifs et jeux fixés dans la cour de récréation sera possible.

Les effectifs du personnel communal sont renforcés sur ce temps.

Garderie

- Il ne sera pas nécessaire d'inscrire votre enfant au préalable, il sera accueilli par les animateurs,

- Prévoir son goûter,

- Pour la maternelle : la garderie retrouve ses locaux dans l'enceinte de l'école.

Des distributeurs automatiques de solution hydro alcoolique sont à votre disposition à chaque entrée de garderie.

Bus

Le ramassage scolaire ne sera pas assuré jusqu'à la fin de la période scolaire.

Activités périscolaires du mercredi

Les activités ne reprendront qu'à la rentrée de septembre.

Dès que possible, le service jeunesse vous adressera un mail pour vous informer des démarches à suivre pour anticiper l'inscription de votre ou vos enfant(s) aux activités du mercredi.

Information importante :

En lien avec les décisions du ministère, il est autorisé par l'inspection académique aux directeurs des établissements scolaires de ne pas assurer l'école **vendredi 19 juin**. Cette journée permet aux enseignants de s'organiser pour la rentrée du 22 juin.

Les directrices des écoles vous communiqueront leur décision. Dans le cas de l'annonce de fermeture de la classe, le temps de garderie périscolaire ainsi que l'accueil des enfants sur le temps d'école ne seront pas assurés.

La gestion des risques de contamination du COVID 19 n'est possible parce que nous municipalité, enseignants et vous, parents contribuons à respecter les gestes barrières.

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de ma consid ration distingu e.

L'adjointe au Maire

Sylvie MUSELLEC

Handwritten signature of Sylvie MUSELLEC, consisting of a stylized 'S' and 'M' followed by a long horizontal stroke.

Le Maire

Claude BOISSON

Handwritten signature of Claude BOISSON, featuring a large, sweeping 'C' and 'B' followed by a horizontal line.